

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 14 octobre 2020

**CONSEIL DE PARIS**  
**Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 6, 7 et 8 octobre 2020**

**2020 DAC 579** Subvention (6.000 euros) et avenant avec l'association L'Onde et Cybèle (18e) dans le cadre de la Politique de la Ville et de l'action culturelle locale.

**Mme Carine ROLLAND, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu la convention annuelle en date du 2 juin 2020 ;

Vu le projet de délibération en date du 22 septembre 2020 par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association L'Onde et Cybèle et lui demande l'autorisation de signer l'avenant n°1 à la convention ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement en date du 21 septembre 2020 ;

Sur le rapport présenté par Mme Carine ROLLAND, au nom de la 2e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Une subvention globale de 6.000 euros, dont 1.000 euros au titre des projets culturels élaborés dans le cadre de la politique de la ville, et 5.000 euros sur proposition de la Mairie du 18<sup>ème</sup> arrondissement, est attribuée à l'association L'Onde et Cybèle pour la mise en place d'ateliers de pratiques artistiques dans le quartier de la Goutte d'Or et l'organisation du festival Rhizomes en 2020. Cette somme vient compléter la subvention de 40.000 euros déjà perçue par l'association au titre des musiques actuelles. Paris Asso 10887 ; 2020\_08147 et 2020\_05321.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer l'avenant n°1 à la convention, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'association L'Onde et Cybèle, 6, rue Duc 75018 Paris.

Article 3 : La dépense correspondante, soit 6.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement 2020 de la Ville de Paris.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**